AR Prefecture
043-200073401-20230413-2023025-DE
Reçu le 24/04/2023

mézenc loire meygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2023. 025**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 03/04/2023

Membres en exercice : 43 présents : 25 Votants : 32 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 32

SEANCE du 13 Avril 2023

L'an deux mille vingt -trois le jeudi 13 avril à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

Membres présents : Bruchet Corinne, Roudil Aymeric, Devidal Joël, Chorliet Christian, Aubry Alexandre, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Dessalces-Bonnet Laurence, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Brun Philippe, Gentes Laurent, Allemand Olivier, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Françis, Delabre Philippe, Defay André, Mourlevat Marie-Agnès,Behar Daniel, Veysset Marie-Christine, Abrial Raymond, Allary Jean-Pierre.

Procuration de : Bresselle Pierre à Mauté Annie, Loucao Elisabeth à Jourdan Laure, Ferret André à Mourlevat Marie-Agnès, Miramand Christine à Abrial Raymond, Bonnet Raphaël à Fargier Jean-Marc, Cabanes François à Behar Daniel, Sivet Martine à Veysset Marie-Christine.

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET : Installation d'un nouveau conseiller communautaire

M le Président informe, que, à la suite de la démission du Maire de la Commune de Goudet, des élections partielles complémentaires ont été organisées dans cette commune. L'installation d'un nouveau conseil municipal a eu lieu le 1er avril et il convient d'acter l'installation du nouveau Maire de cette commune en qualité de conseiller communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-6 et suivants,

Vu le Code électoral, et notamment ses articles L. 273-5, L. 273-10 et suivant

Vu le tableau du conseil municipal,

Le Conseil communautaire, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, décide de :

• prendre acte de l'installation immédiate de Jean Claude MASSEBEUF comme conseiller communautaire titulaire (Goudet)

Le président, Jean Marc FARGIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme